Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 45 (1974)

Heft: 7

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le fléau inflationniste peut-il être enrayé ?

Une interview exclusive de Wassily Leontieff, professeur d'économie à Harward et Prix Nobel pour l'économie 1973.

« L'inflation est à mon avis inévitable dans des économies de libre-échange. Le processus inflationniste ne peut être arrêté que si l'on modifie le système économique de manière radicale. Le seul pays apparemment pas touché par l'inflation est la Chine où le mécanisme monétaire tout entier joue un rôle secondaire. Que l'inflation soit gênante, je ne le nie pas, mais il est d'autres phénomènes économiques plus graves que celui-là. Les économistes ont prétendu pendant longtemps qu'ils savaient comment contenir l'inflation. Leur vantardise est aujourd'hui démasquée. L'inflation ne peut être contrôlée par suite d'un mécanisme d'encliquetage, partie intégrante de notre système socio-économique, qui la rend profitable — quoi qu'ils en disent — aux groupes les plus puissants et les plus influents de notre société. »

M. Leontieff se dit persuadé que le Gouvernement américain devrait créer un Commissariat au Plan, qui disposerait d'un flot d'informations sur le marché de l'économie, secteur par secteur, jour par jour, mois par mois, et qui disposerait d'une vue panoramique et pas seulement, comme c'est le cas actuellement pour les responsables de l'économie américaine, d'informations fragmentaires et incomplètes.

Très amusé

J'ai été très amusé lorsque M. Kissinger, durant la conférence sur l'énergie, à Washington, se fit l'avocat de la planification internationale alors qu'il représentait le pays occidental le plus dépourvu de planification économique. Il eût été bien embarrassé si M. Jobert s'était rangé à ses vues et lui avait demandé de mettre ses cartes sur la table. Il n'avait aucun pouvoir de contrôle sur l'économie américaine. Le Gouvernement français est beaucoup plus informé sur ce qui se passe en France dans ce domaine que le Gouvernement américain sur ce qui se passe aux USA.

— Voulez-vous dire qu'une planification nationale, pour être efficace, présuppose la planification internationale ? Chaque pays ne dépend-il pas pour ses importations d'autres pays ?

— Bien sûr, l'incertitude pour ce qui est des échanges internationaux est un facteur important. Mais si on a conscience du fait qu'on opère dans un monde où l'incertitude règne, on peut éviter les pièges et même tourner les fluctuations de la conjoncture à son avantage à condition de disposer d'une base nationale bien contrôlée. Prenez l'exemple de l'URSS. Elle opère très efficacement sur le marché mondial. En dépit de l'inefficacité de leur production au niveau microscopique, le contrôle que les Russes exercent sur l'ensemble de leur économie leur permet de profiter des opportunités qui se présentent sur les marchés extérieurs.

Une machine splendide

— Vous ne pensez pas que le marché est capable de se régler, de se corriger lui-même ?

— Le marché est une machine splendide, une sorte d'ordinateur. Mais ceux qui connaissent le fonctionnement des ordinateurs savent que ces engins sont bloqués une ou deux fois par jour. Et qu'il faut qu'une escouade de techniciens se tienne prête en permanence

pour effectuer les réparations nécessaires. L'idée qu'on puisse poser une question à l'ordinateur à 18 h., en quittant son bureau, et qu'on trouve la réponse toute prête le lendemain matin, ne tient pas debout. Le Commissariat au Plan que je prône pour les Etats-Unis, c'est l'escouade des réparateurs. Elle serait chargée de recueillir de façon systématique des informations concernant les investissements, la situation de l'emploi, le niveau de technologie, de productivité. Ces informations sont aujourd'hui éparpillées parmi les chefs d'entreprises privées. Il faut les rassembler, les coordonner. Au lieu d'enquêtes décontractées, il faut des études systématiques, approfondies, fréquentes. Quelques individus savaient il y a trois ans que notre niveau de capacité de raffinage du pétrole était insuffisant. La crise du pétrole qui nous frappa résultait au moins autant du manque de raffineries que de l'embargo pétrolier. Voilà l'exemple-type de ce qui aurait pu être évité si nous disposions d'un Commissariat au Plan informé et vigoureux.

— Est-ce que votre conception ne mène pas à minimiser le rôle du profit comme moteur de l'économie ?

— Pas du tout. Il ne s'agit pas de substituer au profit, à l'intérêt, des décisions centrales prises par le gouvernement. Le profit est le vent qui souffle dans les voiles et pousse le navire. Ici, je suis d'accord avec Milton Friedman. Mais quand il ajoute que nous devons laisser le navire suivre le cours que lui dictent les caprices du vent, je ne suis plus d'accord. Bientôt le navire s'enlisera ou heurtera des écueils. Je dis, moi : « Utilisez le profit comme stimulant, comme force motrice, mais contrôlez-le afin de pousser l'économie dans le sens que vous désirez. » Pour diriger un navire, il faut que le vent souffle, mais il faut aussi des cartes et une boussole.

Louis Wiznitzer

L'indice des loyers au printemps 1974

L'indice des loyers a été, en mai 1974, l'objet d'un nouveau calcul basé sur les résultats du relevé effectué au printemps. Cette mise à jour a permis de constater que le niveau des loyers a monté de 3,8 % en moyenne depuis novembre 1973, contre 3,3 % au cours de la période parallèle de 1972 à 1973. En l'espace d'une année, soit de mai 1973 à mai 1974, la hausse des loyers a atteint 7,3 %, taux sensiblement supérieur à celui qui avait été enregistré un an auparavant (+ 6,3 %).

L'élévation du niveau moyen des loyers est sans doute imputable en premier lieu à la situation du marché du logement, qui, considéré globalement, accuse un déséquilibre persistant. En outre, le fait qu'on a tenu compte dans une juste mesure des logements relativement chers construits au cours du deuxième semestre 1973 a aussi joué un rôle. Ont, au surplus, contribué au mouvement ascendant des loyers les rénovations et modernisations d'anciens appartements. En revanche, il semble que l'arrêté fédéral du 30 juin 1972 instituant des mesures contre les abus dans le secteur locatif ainsi que les taux hypothécaires, qui étaient encore relativement stables au moment de l'enquête, aient eu un effet modérateur sur l'évolution des loyers. D'une manière générale, on peut dire que la hausse de 3,8 % du niveau moyen des loyers résulte pour moins de la moitié d'augmentations sur les loyers d'anciens logements, pour presque un tiers du renchérissement d'appartements récents et pour presque un quart de l'inclusion dans le relevé de logements construits tout dernièrement.

Le tableau ci-après donne une vue d'ensemble de l'évolution des loyers depuis novembre 1973 dans les différentes communes enquêtées ainsi que dans leur ensemble pondéré d'après la population

résidente ; dans ce tableau, une distinction a été faite entre les logements antérieurs à 1947, ceux qui ont été construits depuis 1947 jusqu'au milieu de 1973 et enfin le total des logements des différentes périodes de construction, les logements construits au cours du deuxième semestre 1973 étant pris en considération pour la part qui leur revient. En complément, le tableau montre, pour les appartements antérieurs à 1947 et pour ceux de toutes les périodes de construction, l'évolution des loyers depuis la révision de leur indice opérée sur la base de mai 1966.

Les logements antérieurs à 1947 accusent en moyenne pondérée un renchérissement de 3,3 % par rapport à novembre 1973 ; la progression est de 2,5 % pour les appartements construits depuis 1947 jusqu'au milieu de 1973.

Depuis mai 1966, les loyers ont augmenté en moyenne pondérée de 74,2 % pour les anciens logements et de 77 % pour ceux de l'ensemble des périodes de construction. Dans les diverses communes, il y a des écarts en partie assez considérables par rapport à la montée du niveau national moyen des loyers.

Dans l'appréciation de ces taux, il faut tenir compte du fait que, pour les logements de l'ensemble des périodes de construction, les appartements anciens, récents ou tout récents sont pris en considération au prorata de leur nombre réel. La construction de logements demeurant active, les logements les plus récents sont en proportion relativement importante, d'où une répercussion correspondante sur le niveau moyen des loyers payés pour les logements de l'ensemble des périodes de construction.

Enquête de mai 1974 sur les loyers

Communes	Variation des loyers depuis novembre 1973, en pour-cent			Mai 1974, si mai 1966 = 100	
	Logements construits avant 1947	Logements construits de 1947 au 1er sem. 1973	Ensemble des logements [1]	Logements construits avant 1947	Ensemble des logements [1]
Bâle	+ 3,5	+ 1,9	+ 2,8	181,9	178,6
Bienne	+ 3,7	+ 2,5	+ 3,7	165,9	169,9
La Chaux-de-Fonds	+ 1,8	+ 1,2	+ 2,0	162,5	159,7
Le Locle	+ 2,1	+ 1,9	+ 5,1	154,3	158,7
Porrentruy	**+ 2,1**	**+ 4,0**	**+ 3,4**	**150,9**	**163,7**
Saint-Imier	**+ 4,7**	**+ 2,9**	**+ 4,0**	**151,6**	**148,1**
Zurich	+ 3,7	+ 3,0	+ 3,9	176,2	173,0
Moyenne générale [2]	+ 3,3	+ 2,5	+ 3,8	174,2	177,0

[1] Compte tenu dans une juste mesure des logements construits pendant le deuxième semestre de 1973.

[2] Pondérée par le nombre d'habitants selon le recensement de la population du 1er décembre 1970. (Source : « La Vie économique »)

ORGANES DE L'ADIJ

Direction

Président : Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier, tél. 039 41 31 08

Secrétaire général : François Lachat, 2740 Moutier, tél. 032 93 41 51 / 93 41 53

Membres : Jean Jobé, 2900 Porrentruy, tél. 066 66 10 29
Rémy Berdat, 2740 Moutier, tél. 032 93 12 45
Marcel Houlmann, 2520 La Neuveville, tél. 038 51 31 21

Administration de l'ADIJ et rédaction des « Intérêts du Jura »

Rue du Château 2, case postale 344, 2740 Moutier 1, tél. 032 93 41 51 / 93 41 53

Abonnement annuel : Fr. 20.— ; le numéro Fr. 2.— **Caisse** CCP 25 - 2086